

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AU MEMBRES DU CHAPITRE GÉNÉRAL DES FRÈRES DE SAINT-GABRIEL

Jeudi, 5 janvier 1989

Chers Frères.

1. A l'occasion de votre Chapitre général, je suis heureux de vous accueillir et de vous offrir mes vœux chaleureux pour la vie religieuse et l'apostolat des Frères de Saint-Gabriel sur tous les continents. Je salue en particulier votre nouveau Supérieur général, le Frère Jean Friant, ainsi que ses Assistants, que vous venez d'élire; je leur souhaite de remplir leur mission avec fruit, dans une heureuse fidélité aux intuitions de vos fondateurs.

Depuis le <u>Concile Vatican II</u>, dans le cadre du retour à l'inspiration des fondateurs demandé par «<u>Perfectae Caritatis</u>», vous avez été conduits à approfondir votre spiritualité et le sens de votre activité apostolique à la lumière des écrits et de l'activité missionnaire de saint Louis-Marie, en lien avec la Compagnie de Marie et avec les Filles de la Sagesse. Après l'approbation de votre Règle de vie et de vos Constitutions, ce travail doit continuer afin que chacun de vous puisse être, dans l'Eglise, la parole montfortaine que Dieu désire faire entendre au monde par vous.

2. Votre vie consacrée est apostolique, puisqu'elle est ordonnée à la sainteté des membres de l'Institut et qu'elle contribue ainsi à la croissance de la sainteté dans le corps ecclésial tout entier. Votre vie est apostolique par le témoignage qu'elle apporte de la présence et de l'action de l'Esprit, du dessein salvifique de Dieu et de la libre réponse de l'homme par la foi, l'espérance et la charité. Enfin, votre vie est apostolique par les tâches spécifiques confiées à l'Institut. L'activité professionnelle d'enseignant ou d'éducateur est partie intégrante de ces tâches apostoliques mais ne peut jamais se limiter au simple exercice d'un «métier». Toute l'activité du Frère doit être une «participation à la mission ecclésiale d'évangélisation»[1].

Votre Chapitre réfléchit à votre «être religieux montfortain», et a votre «mission spécifique dans l'Eglise et pour le monde», en vue de susciter la vitalité spirituelle et apostolique de l'Institut, avec

le double souci de vérifier et de raviver votre fidélité à Jésus-Christ, en référence à l'Evangile et à la Règle de vie, et celui de répondre avec courage, à l'exemple de saint Louis-Marie, aux défis et aux besoins de notre monde en fonction de vos possibilités.

- 3. Le développement important de l'Institut, notamment en Asie et plus récemment en Afrique, vous amène à fournir un effort suivi pour que la Parole de Dieu s'incarne avec toute sa vigueur dans les diverses cultures, indienne, thaï, sénégalaise, zaïroise, et d'autres encore. Cela implique, de la part de tous les Frères et particulièrement des jeunes en formation, non seulement une adaptation prudente et courageuse de leur manière d'être et d'agir aux conditions de vie et aux traditions locales, mais plus encore une forte imprégnation évangélique par le moyen de la contemplation et de la conversion personnelle. En effet, c'est seulement si l'Evangile est vécu à cette profondeur que l'on peut espérer une inculturation authentique.
- 4. En Occident, vous avez souvent à faire face à un matérialisme diffus, à l'indifférence religieuse, à l'individualisme et à l'absence de repères moraux, même si un bon nombre de jeunes sont sensibles aux droits de l'homme, à la justice, à la solidarité entre les peuples, à la valeur fondamentale de la vie et de la paix. Vous désirez contribuer à la «nouvelle évangélisation». Vous le ferez par votre disponibilité et votre collaboration avec efforts entrepris dans ce sens par les Eglises particulières où vous travaillez.

Comme saint Louis-Marie de Montfort au cours de ses missions, vous avez à rappeler aux baptisés la grandeur et les exigences de leur baptême. Vous donnez toute leur importance aux projets éducatifs que vous élaborez avec vos collaborateurs laïcs, en prenant en compte la dimension religieuse de l'éducation et la catéchèse proprement dite. Et, comme votre premier fondateur, vous tenez à donner à Marie toute sa place dans la mission apostolique, afin qu'à travers votre action, elle suscite les disciples et les évangélisateurs dont le monde a besoin à l'aube du XXIème siècle.

- 5. Partout dans le monde, les pauvres attendent l'affection et l'aide concrète des disciples du Christ, qu'il s'agisse de jeunes matériellement pauvres, d'analphabètes, de marginaux ou de ceux qui souffrent de handicaps physiques, ou encore de ceux qui ne connaissent pas la tendresse de Dieu révélée en Jésus-Christ. Donnez-leur une place de choix dans vos écoles ou bien essayez de les rejoindre là où ils sont, en fidélité à votre Règle de vie.
- 6. De grande progrès de formation initiale et permanente sont en cours dans toutes les Provinces de l'Institut, sur les divers plans théologique, spirituel et professionnel. J'encourage ces efforts pour que vous poissiez répondre aux exigences de votre mission face aux attentes considérables de la jeunesse en quête de connaissances et d'éducation humaine et, plus encore, en quête des valeurs évangéliques qui donnent un sens à leur vie dans un monde où ces valeurs sont trop souvent occultées ou combattues.

7. Même si les vocations se raréfient en Occident, continuez à prier instamment le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers. Depuis quelques années des vocations naissent dans des pays d'Afrique, c'est un signe d'espérance. Accueillez ces jeunes avec gratitude et discernement, pour le service des Eglises locales et pour l'Eglise universelle. Déjà vos Provinces de l'Inde ont envoyé des Frères dans plusieurs autres pays: ce dynamisme missionnaire constitue un signe heureux de vitalité réellement évangélique.

8. Vous avez parfois le sentiment que votre condition de Frères est mal comprise. Je tiens à vous dire mon estime pour cette forme de vie: elle est irremplaçable dans le Peuple de Dieu. Vous pouvez être assurés de la gratitude de l'Eglise pour les services que vous accomplissez. Soyez heureux de votre vocation!

En priant le Seigneur pour tous les Frères de Saint-Gabriel, et particulièrement pour les nouveaux responsables, j'invoque sur vous l'intercession de la Vierge Marie et celle de saint Louis-Marie de Montfort. De tout cœur, je demande à Dieu de vous combler de ses dons et de ses bénédictions.

[1] Règle de vie, n. 63.

© Copyright 1989 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana